

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 50 (1970)  
**Heft:** 1: Le métal

**Artikel:** La sidérurgie s'installe à Fos  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887910>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA SIDÉRURGIE S'INSTALLE A FOS

**Le 11 décembre 1969, un Comité Interministériel annonçait officiellement que le Gouvernement Français avait décidé d'encourager l'implantation d'une sidérurgie côtière à Marseille-Fos et prenait acte de la décision de la Société Lorraine de Laminage Continu d'être la première firme à participer à ce complexe.**

**Cette décision, d'une importance capitale pour l'avenir de la région méditerranéenne française, marque le début de l'industrialisation de la zone portuaire de Fos, dont le Port Autonome de Marseille a la gestion.**

## UNE USINE SUR L'EAU

Pendant longtemps, la sidérurgie lourde ne s'était développée qu'à proximité des mines de fer ou de charbon. La puissance industrielle allemande s'était ainsi établie dans la Ruhr.

Pour la France, la Lorraine, le Nord et le Centre en particulier avaient trouvé leur essor dans les mêmes conditions.

La matière première sur place, c'était l'économie des frais de transport. Mais depuis plusieurs années, la découverte de par le monde d'importants gisements de minerai

à haute teneur — c'est notamment le cas en Suède, en Amérique, en Mauritanie, en Australie —, a bouleversé les données traditionnelles. Le minerai extrait Outre-Mer était d'un prix de revient inférieur aux prix européens (il en était de même pour le charbon à coke américain).

Quant au prix du transport, il s'abaissait progressivement, au fur et à mesure de la mise en service de navires minéraliers de plus en plus gros.

Dans une optique de développement et face à un accroissement de la consommation et des échanges, il devenait intéressant de créer des complexes sidérurgiques sur les côtes, à proximité immédiate des ports. Ainsi naquirent les « sidérurgies côtières », japonaises, américaines, européennes,

parmi lesquelles on peut citer : Newport en Grande-Bretagne, Brême en Allemagne, Terneuzen en Belgique, Ijmuiden aux Pays-Bas, Tarente en Italie. En France, la première unité de ce genre était mise en chantier en 1957, sur la plage de Dunkerque.

### FOS — EUROPORT DU SUD DE L'ACIER

Le choix de Fos, pour édifier la seconde sidérurgie côtière en France, a été d'abord dicté par les avantages mêmes du site. Au port le plus vaste de France, est accolée une zone industrielle de plusieurs milliers d'hectares où la place n'est donc pas mesurée. Le complexe sidérurgique y bénéficie d'une façade directe sur la mer, d'autant plus étendue qu'il sera possible, à l'instar des implantations japonaises, de l'établir dans un terrain entouré d'eau sur plusieurs côtés.

Le long de ce terrain, grâce à des profondeurs d'eau de 20 mètres ou plus, peuvent accoster directement les plus gros minéraliers. On ne saurait trop insister sur l'intérêt qui en résulte pour une industrie qui importera en 1976, 20 millions de tonnes de minerai.

Le grand nombre de navires fréquentant Marseille, plus de 10 000 en 1969, constitue un atout fondamental pour les exportations de produits finis.

La voie ferrée électrifiée, la liaison fluviale en cours jusqu'à Saint-Symphorien, les autoroutes terminées (Marseille-Bruxelles) ou programmées (Grenoble-Lyon, Genève-Lyon, Italie-Espagne) rendront demain les communications terrestres encore plus aisées et moins chères.

Enfin, la Provence est un réservoir d'énergie (et ses sources d'approvisionnement sont heureusement diversifiées), et elle possède des moyens d'alimentation en eau, propres à satisfaire les industries les plus exigeantes.

### UN ACCÉLÉRATEUR ECONOMIQUE

Par ailleurs, la sidérurgie côtière à Fos est un acte volontaire d'aménagement du territoire. L'industrie lourde agit comme un puissant incitateur économique. Autour d'elle, un environnement industriel de fournisseurs, de transformateurs, d'utilisateurs, de prestataires de services, est en voie d'installation. Et les études prospectives effectuées, situent raisonnablement entre 175 000 et 200 000, le nombre des emplois qui seront ainsi créés. Ces besoins de main-d'œuvre sont cohérents avec les possibilités d'une popula-

tion dont le taux de croissance est le double de la moyenne nationale.

Pourquoi donc, pendant plusieurs mois, le choix de Fos fut mis en balance avec celui du Havre? La Basse-Seine — avec la Normandie et le Bassin parisien — offre un très large marché de consommation, et sur ce plan, la puissance du Sud-Est français semble aujourd'hui moins grande.

Cependant, les relations maritimes et commerciales sont nombreuses entre le Port de Marseille et les pays en voie de développement. Et chacun sait que la sidérurgie française est le 4<sup>e</sup> exportateur mondial, dans sa spécialité.

De plus, l'ouverture de Fos sur le continent, par la Vallée du Rhône, permet déjà de compter sur une clientèle industrialisée; les industries de la région lyonnaise, rhodanienne, bourguignonne, du Massif Central, de Suisse, des Alpes, et aussi celles du Languedoc, de Toulouse, auxquelles s'ajoutent les nouvelles industries, en particulier de la Vallée du Rhône et de la région Provence-Côte d'Azur, représentent une clientèle dont la demande est importante. Une région de plus de 15 millions d'habitants, au niveau de vie élevé, existe en arrière-pays de Fos.

Et la création de nouvelles industries à Fos même accroît encore ce marché : UGINE-KUHLMANN y fabriquera des aciers spéciaux, l'industrie du pétrole et de la pétrochimie se développe rapidement, la construction et la réparation navale accroissent leurs activités, des industries de transformation s'implantent.

Une clientèle existera vite pour 7,5 millions de tonnes d'acier et 1 million de tonnes d'inox.

### LA SOUS-TRAITANCE ET FOS

Beaucoup ne s'y sont pas trompés. Déjà, près de la moitié des terrains possédant une façade maritime est retenue. Les demandes affluent d'entreprises désirant bénéficier des économies importantes engendrées par leur implantation dans une zone où la clientèle se trouve sur place, où les débouchés maritimes sont assurés par des lignes maritimes nombreuses, où les douanes faciliteront leur trafic.

Cependant, c'est dans une très vaste région que vont se faire sentir les incidences de ce qui a été décidé à Fos. Cette zone ne peut se développer que si le marché se développe, c'est-à-dire si toute une vaste région poursuit son développement industriel. De même c'est de partout que proviendront les produits et services nécessaires au fonctionnement des usines de Fos.

Fos n'a pas une vocation régionale, mais bien européenne : ce site privilégié au bord de la mer, c'est un point fort du développement de l'Europe tout entière.